



## Fiche-action 6

**CPER 2021/2027**  
**Département de Tarn-et-Garonne**

**Renforcer l'inclusion numérique des collégiens**

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

#### Contexte

Dans le prolongement des actions menées par le Conseil Départemental ces dernières années en partenariat avec l'État dans le cadre d'appels à projets sur le numérique à l'École, un plan pluriannuel d'envergure sera conduit dès 2021, visant à doter les élèves de 6ème de l'ensemble des collèges publics et privés du département d'un ordinateur portable.

#### Objectifs stratégiques

L'objectif de cette opération est double : en premier lieu et avec un effet immédiat en période de crise sanitaire, cet équipement permettrait aux collégiens de suivre leurs cours à distance, de bénéficier de supports et ressources et donc de favoriser la continuité pédagogique. En deuxième lieu, avec un effet sur un plus long terme, ce projet pourrait constituer une étape décisive vers le « cartable numérique ». L'ordinateur pourrait devenir le support de manuels scolaires numériques et remplacer, à terme, les manuels traditionnels format papier.

### DESCRIPTIF OPÉRATIONNEL DE L'OPÉRATION ENVISAGÉE

Afin d'équiper l'ensemble d'une promotion de niveau collège, ce plan serait décliné sur 4 ans et aurait vocation à offrir à tous les élèves entrant en 6ème dans un collège public ou privé, un équipement informatique composé :

- ✓ d'un ordinateur portable renforcé (coque anti-choc et traitement anti-éclaboussures),
- ✓ d'une souris filaire,
- ✓ d'une clé USB de restauration logicielle et d'une sacoche de transport.

Cet équipement serait assorti d'une garantie constructeur d'un an et de services d'assistance. En cas de perte, vol ou panne, les familles, propriétaires des équipements remis, devraient faire face à la charge financière du remplacement ou des réparations.

Le nombre d'élèves de 6ème bénéficiaires à la rentrée scolaire 2021/2022 est estimé à 3 337, y compris les élèves de classes SEGPA, ULIS, UP2A. Sur 4 ans, cela représente environ 13 500 élèves.

Parallèlement, dans les collèges, des ordinateurs seraient mis à disposition des enseignants afin de leur faciliter la préparation et le suivi des cours ainsi que l'accompagnement des élèves.

Ce projet a été exposé à M. le DASEN qui s'y est montré très favorable et avec lequel une concertation étroite sera établie dans un souci d'efficacité. La consultation de représentants des chefs d'établissements, d'inspecteurs pédagogiques régionaux (IPR) et de la Délégation académique du numérique pour l'enseignement (DANE) est prévue pour faire les choix les plus techniquement pertinents et en adéquation avec les besoins des élèves.

### MOYENS DE MISE EN OEUVRE

**Coût estimatif :** 8 400 000 € pour 4 ans (le coût unitaire d'un équipement étant estimé à 600 € TTC).

**Calendrier prévisionnel :** 2021/2025

**Partenariat technique :**

Éducation nationale

Représentants des parents d'élèves

**Partenariat financier :**

Etat, Europe